

28 Collectivités

engagées pour des énergies citoyennes

Prix 2014
énergies
citoyennes



Edito

A stylized green line art illustration of a woman's face with long hair, looking slightly to the right. Below her face is a leafy branch with several leaves. The entire illustration is in a light green color.

La question de l'énergie est centrale dans les sociétés actuelles et à venir. Elle fonde tout développement dans ses dimensions économiques, environnementales, sociales (précarités), mais aussi culturelle et démocratique.

C'est depuis longtemps un « Graal » pour les scientifiques et les entrepreneurs, même s'ils ont oublié que la terre est un bien commun fragile, que son exploitation excessive, surtout des ressources fossiles, créerait des dérèglements sociétaux de tout type, y compris des guerres ou des épidémies, un réchauffement climatique rapide, aux conséquences dramatiques.

Que faire ? L'enjeu peut sembler hors de portée. Il l'est si on essaye seul. La solution est pragmatique : imaginer et mettre en œuvre sur chaque territoire, même le plus petit, un plan d'action global... et mesurer ces actions pour être bien sûr que c'est utile, efficace, partagé et inscrit dans une vision positive.

C'est un peu cela Energie Citoyenne, et c'est pour cela que j'ai accepté d'en présider le jury.

Certains territoires, quel que soit leur nombre d'habitants, ont décidé d'agir globalement, impliquant côte à côte les citoyens, les entreprises, les agents des collectivités, les entreprises, les écoles, les élus... Pour qu'ensemble on puisse donner toute l'énergie nécessaire aux activités, en réduisant la consommation de ressources et les pollutions. Cela concerne le bâti, la mobilité, et toutes les activités humaines.

J'aimerais cette année que nous puissions insister sur la capacité à impliquer les habitants et les usagers des territoires, et cela dès l'école et tout au long de la vie.

C'est tout cela qu'il nous faut valoriser.

C'est d'autant plus important pour les français qu'ils vont avoir l'honneur de recevoir en novembre 2015 la Conférence mondiale pour le climat, à Paris. Nous devons montrer l'exemple. Pour que les Chefs d'État et leurs représentants prennent des décisions fortes dans les conférences internationales, nous avons besoin de tous prouver que l'on peut agir, que cela marche, que ce n'est pas une contrainte mais une ambition nouvelle. Le développement durable est une forme d'humanisme du 21^e siècle.

Gilles BERHAULT

Président du Jury des Prix Énergies
Citoyennes 2014



Marraine et Président



Catherine CHABAUD

Navigatrice, Membre du CESE,
Consultante en éco-navigation, Journaliste,
Auteur, Animatrice.

Les étapes clés de son parcours :

- 1983 : diplômée de l'institut pratique de journalisme
- 1996 & 2000 : 2 tours du monde en solitaire et sans escale
- 2005 à 2007 : chronique Environnement et Développement durable pour Europe 1
- Depuis 1997 : marraine, membre et administratrice de plusieurs fondations
- Depuis 2006 : conférencière, personnalité qualifiée du CESE

Gilles BERHAULT

Président du jury 2014,

Président du Comité 21

Président d'ACIDD

Conseiller développement durable, direction
scientifique de l'Institut Mines Telecom



Président

Le Jury



Vice-président de l'Association des
Maires de France

Denis MERVILLE



Ancien Ministre, en tant que
Président de la Fédération
des Villes Moyennes

Christian PIERRET



Président du Club des Partenariats
Public-Privé

Marc TEYSSIER D'ORFEUIL

Sénateur-maire, en tant que
Président de Valeur Écologie

François GROSDIDIER



Délégué général de la Fondation
Agir contre l'exclusion (FACE)

Vincent BAHOLET



Président délégué du Forum pour la
Gestion des Villes et des Collectivités
Territoriales

Olivier REGIS



Directeur délégué des rédactions,
Groupe Moniteur

Xavier BRIVET



Sommaire

Edito	02
Marraine et Président	04
Le jury	05

INFÉRIEURE À 20 000 HABITANTS

Ville de Sainte-Marie-aux-Mines	08
Ville de Malemort-sur-Corrèze	10
Ville de La Ricamarie	12
Ville de Divonne-les-Bains	14
Ville de Wambrechies	16
Ville de Marquette-lez-Lille	18
Ville d'Arques	20
Ville d'Aubenas	22
Ville de Saint-Leu-La-Forêt	24
Ville de Yutz	26
Ville de Nogent-sur-Oise	28
Ville de Montceau-les-Mines	30

ENTRE 20 000 ET 100 000 HABITANTS

32	Ville de Saint-Louis
34	Ville de Villiers-le-Bel
36	Ville de Saumur
38	Ville de Bourg-en-Bresse
40	Ville de Castres
42	Ville de Cagnes-sur-Mer
44	Ville de Grasse
46	Ville de Saint-Quentin

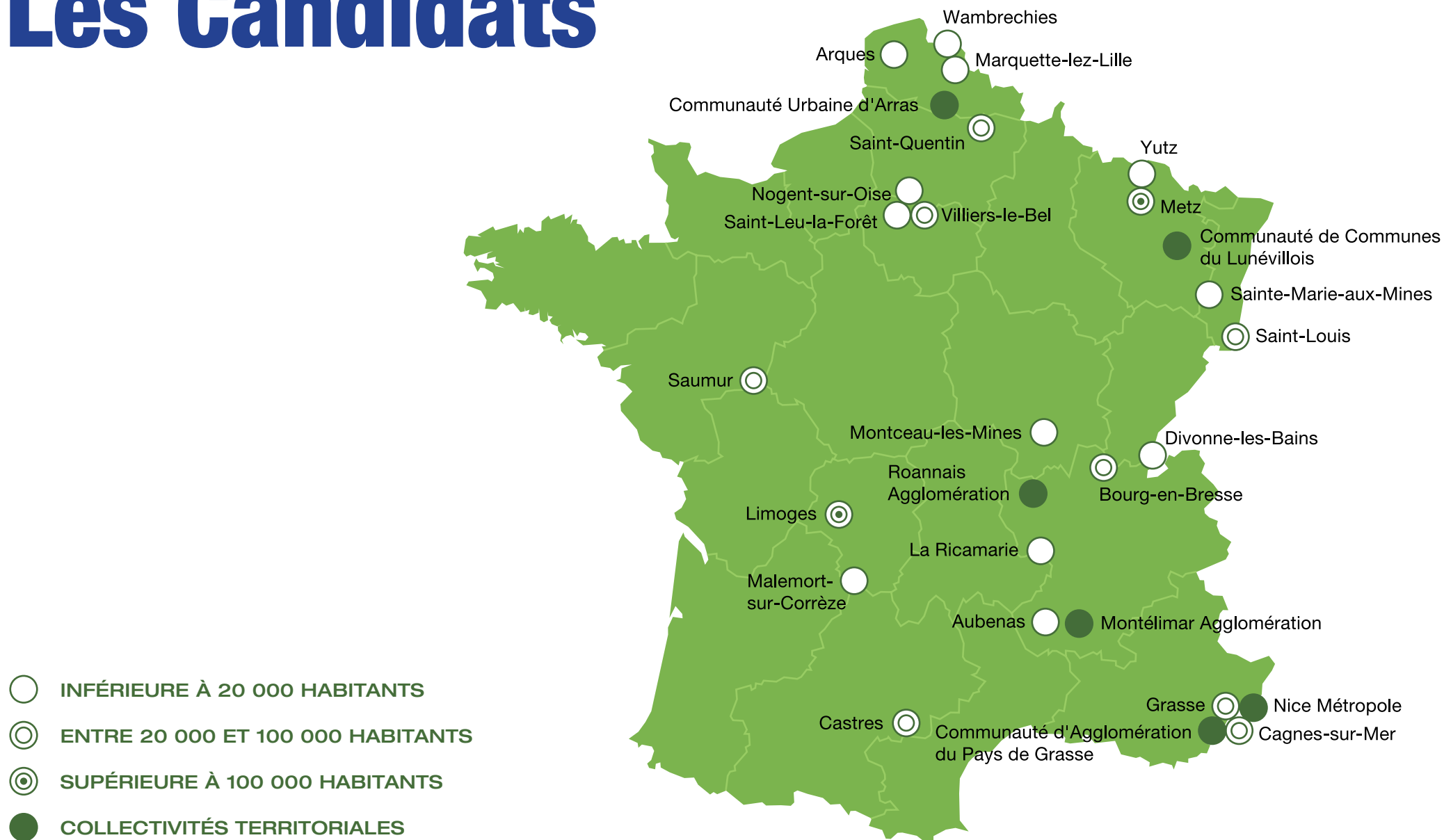
SUPÉRIEURE À 100 000 HABITANTS

48	Ville de Metz
50	Ville de Limoges

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

52	Communauté de Communes du Lunévillois
54	Montélimar Agglomération
56	Roannais Agglomération
58	Communauté Urbaine d'Arras
60	Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
62	Nice Métropole

Les Candidats



Ville de Sainte-Marie-aux-Mines

ALSACE

HAUT-RHIN

**CHEF-LIEU DE
CANTON**

5 541 HABITANTS

45,2 KM²

CONTACT

Claude ABEL, Maire



Stratégie énergétique de la ville

- L'ambition de la ville : faire de la vallée une vitrine des énergies renouvelables et du développement durable.
- Approvisionnement local favorisé pour les ressources en énergie bois.
- Stratégie basée sur des actions à moyen et long termes, investissement de 1,4 millions d'euros pour de nombreux projets : test d'éoliennes, fourniture de chaleur, panneaux photovoltaïques, travaux d'isolation des bâtiments communaux...
- Participation au comité de pilotage du Plan Climat d'Alsace Centrale et implication dans les différentes conférences et rencontres scolaires pour le développement durable et les énergies du futur.





Ville de Sainte-Marie-aux-Mines

CATÉGORIE
INFÉRIEURE À 20 000 HABITANTS

Actions en faveur de la transition énergétique

- Véhicule électrique : depuis 2008, il permet d'assurer le service journalier de propreté de la ville sur le thème « un véhicule propre pour une ville nette ».
- Installation de 2 chaudières biomasse : valorisation de 1 000m³ de bois avec un approvisionnement local. Les plaquettes alimentent la piscine municipale, les services techniques municipaux et la chaufferie de Rombach-le-Franc.
- Mise en place du solaire photovoltaïque et du solaire thermique : 160 m² de capteurs pour le solaire thermique dont 110 m² pour l'OPH et 50 m² pour le solaire photovoltaïque à destination des particuliers. En 2011, le lycée bénéficie du photovoltaïque sur 900 m² de toiture et permet d'éviter la production de 300 tonnes de CO₂. La démarche a été dupliquée dans d'autres lycées de la région.
- Création d'un réseau de chaleur avec une chaudière à plaquettes de bois pour alimenter la cité scolaire (lycée professionnel et technique, internat et collège). Isolation des bâtiments. L'OPH de 180 logements et 5 blocs d'immeubles à proximité sont également raccordés au réseau pour un meilleur rendement et des économies de chauffage.

Action innovante de la collectivité

Test de 6 éoliennes domestiques depuis 2013 : mise en oeuvre des recommandations du livre blanc du Plan Climat d'Alsace Centrale. Expérimentations sur le stockage d'énergie, intégrant la mise en place de batteries électrolyses, ou de piles à combustible ou à hydrogène. L'investissement sur ces tests est de 100 000€.

Ville de Malemort-sur-Corrèze

LIMOUSIN

CORRÈZE (19)

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLO DU BASSIN
DE BRIVE**

7 902 HABITANTS

16,51 KM²

CONTACT

**Frédérique MEUNIER,
Maire**



Stratégie énergétique de la ville

Actionner 5 leviers pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre :

- la politique énergétique : réduction des consommations sur l'éclairage public, sensibilisation des agents,
- les achats publics : acquisition de 5 voitures électriques,
- les déplacements : création de 6 km de pistes cyclables,
- les espaces verts : réduction des engrais et pesticides,
- l'urbanisme : planification de l'aménagement du territoire dans le respect des objectifs du développement durable, encourageant l'utilisation des énergies renouvelables et les économies d'énergie.





Ville de Malemort-sur-Corrèze

Actions en faveur de la transition énergétique

- Réduction des consommations sur l'éclairage public : en 2006, lancement d'un contrat de performance énergétique pour 5 ans, renouvelé en 2011 avec des objectifs plus ambitieux (-20% de consommations) : traitement des chantiers en lanternes LED avec abaissement de puissance.
- Sensibilisation du personnel communal aux économies d'énergie et de CO₂, dans le cadre d'une convention avec EDF Collectivités : état des lieux, actions concrètes CO₂ avec formation sur les éco-gestes, diagnostic des économies réalisées. Entre la période témoin et la période exemplaire, 110 kWh en moyenne ont été économisés par jour.
- Urbanisme et déplacements : révision générale du PLU en avril 2013, afin d'intégrer encore plus les objectifs du développement durable : incitations énergétiques sur le bâti neuf et ancien (thermographie, aides pour des travaux d'isolation), développement des modes de transports alternatifs dans le cadre du PCET et du Plan de Déplacement Urbain.
- Espaces verts – Réduction des engrais et pesticides : pour la fertilisation azotée des terrains de sport gazonnés, utilisation d'engrais 100% organique d'origine naturelle et modification des pratiques culturales, conduisant à réduire la consommation de près de 200 unités d'azote par an.

CATÉGORIE
INFÉRIEURE À 20 000 HABITANTS

Action innovante de la collectivité

Une politique ambitieuse pour développer le parc de véhicules électriques : sur les 25 véhicules du parc communal, 15 ont été achetés ces 5 dernières années, dont 5 véhicules légers à énergie électrique, représentant 50% d'achat de véhicule propre en renouvellement.

Ville de La Ricamarie

RHÔNE ALPES

LOIRE (42)

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLO ST ETIENNE
MÉTROPOLE**

8 039 HABITANTS

7 KM²

CONTACT

Marc FAURE, Maire



Stratégie énergétique de la ville

Depuis 2001, La Ricamarie s'est engagée dans une démarche de développement durable intégrant :

- une politique d'économie d'énergie, de promotion des énergies renouvelables, de sensibilisation de la population par le biais de subvention ou de campagne de communication,
- une politique de fleurissement économe en eau, favorisant la biodiversité et supprimant l'utilisation des pesticides,
- l'adoption du Plan Climat Energie Territorial.

Chaque année depuis 2007, 300 000 € sont consacrés aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Construction de l'Espace Eco citoyen, salle Fernand Montagnon : en 2010, inauguration d'un nouvel espace à destination de la vie locale, un bâtiment à énergie positive, vitrine du savoir faire en matière de construction durable et écologique : chauffage par géothermie, ventilation double flux par puits canadien, 488 m² de panneaux photovoltaïques, béton cellulaire, peinture sans C.O.V, récupération des eaux pluviales, ...
- Diagnostic énergétique et planning pluriannuel de travaux des bâtiments publics : suite à un diagnostic de performance énergétique des bâtiments communaux, déploiement d'un vaste plan pluriannuel de travaux.
- Mise en place du tri sélectif : en 2013, équipement de plus de 20 lieux publics (crèches, complexes sportifs, gymnase, caserne, cimetière, salle d'activité associative, salle de spectacle, centres de loisirs, écoles...) avec du mobilier facilitant le tri sélectif.
- Gestion différenciée des espaces verts et zéro phyto : réaménagement de tous les espaces verts dans un souci de protection de l'environnement et du respect de la « charte zéro pesticide ».

Action innovante de la collectivité

Opération « Coup de soleil » – Aides financières : jusqu'à 1000€ pour aider un propriétaire occupant à investir dans les énergies renouvelables, dans les économies d'énergie ou pour des travaux d'isolation. Aides financières au particulier qui réalise ses travaux d'isolation lui-même et majoration de la subvention s'il utilise des isolants thermiques écologiques. Une action qui permet de lutter efficacement contre la précarité énergétique.

Ville de Divonne-les-Bains

RHÔNE-ALPES

AIN

**STATION
TOURISTIQUE ET
THERMALE**

8 400 HABITANTS

33,9 KM²

CONTACT
Étienne BLANC,
Député-Maire



Stratégie énergétique de la ville

- Conclusion d'un Contrat de Performance Energétique sous forme de Partenariat Public Privé d'une durée de 15 ans. Il permet d'assurer la gestion globale de l'éclairage public, de l'éclairage sportif, la mise en lumière des bâtiments mais aussi la télésurveillance, la sonorisation des rues...
- L'ambition de la ville est de passer d'ici 2015 à plus de 80% d'énergies renouvelables pour l'éclairage public et de réduire de 39% d'ici à 2024 l'énergie consommée par ce poste.
- L'éclairage public représente plus de la moitié des consommations électriques de la commune.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Installation d'un système de commande efficace de l'éclairage public : installation de 48 horloges astronomiques (éclairage en fonction des heures de coucher et de lever du soleil) et installation d'un système de variation pour baisser la lumière.
- Rénovation des luminaires d'éclairage public : utilisation des énergies renouvelables pour alimenter directement l'éclairage et suppression des sources lumineuses les plus énergivores, mise en place et remplacement d'éclairage à LED.
- Achat de l'énergie verte : mise en place d'un contrat d'achat d'énergie spécifique garantissant que 100% de l'électricité consommée par tous les équipements communaux proviennent des énergies renouvelables.
- Mise en place d'une centrale de production photovoltaïque sur les gradins de l'hippodrome de la commune. Cette centrale produit de l'énergie verte et permet ainsi d'améliorer le bilan carbone de la ville.

Action innovante de la collectivité

Installation d'une centrale de production hydraulique : sur un site de production hydraulique hors service depuis plus de 50 ans, cette nouvelle centrale intègre les technologies les plus modernes pour transformer efficacement l'énergie de l'eau en énergie électrique. Elle est installée au coeur de la ville et souligne ainsi l'importance des énergies renouvelables pour la commune. Sa mise en service est prévue fin juin 2014 pour une production de 230 000 kWh d'électricité par an.

Ville de Wambrechies

**NORD-PAS-DE-
CALAIS**

NORD

9 898 HABITANTS

15,5 KM²

CONTACT

**Daniel JANSSENS,
Maire**



Stratégie énergétique de la ville

- Mise en place d'un Agenda 21 intercommunal avec la ville de Marquette-lez-Lille en 2011.
- Plusieurs axes ont été mis en avant : rénover et valoriser le parc de logement existant, sensibiliser aux énergies renouvelables, mieux maîtriser l'énergie, favoriser une mobilité plus durable.
- Dès 1990, la ville mène une politique d'urbanisme volontariste en limitant la construction de bâtiments et logements à l'intérieur de l'enveloppe urbaine pour préserver l'espace agricole.
- De nombreuses actions sont mises en oeuvre pour tenir compte des problématiques environnementales dans ses projets de construction et de rénovation.





Ville de Wambrechies

CATÉGORIE
INFÉRIEURE À 20 000 HABITANTS

Actions en faveur de la transition énergétique

- Aide à la rénovation thermique des logements : attribution d'une prime à l'habitat vouée à l'efficacité énergétique pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs particuliers dans les maisons individuelles antérieures à 1993 et pour les projets de rénovation. 2 300 maisons de plus de 20 ans sont concernées et 55 dossiers ont été déposés depuis octobre 2013.
- Rénovation de l'éclairage public : l'ensemble des luminaires existants a été remplacé par des luminaires LED sur l'ensemble de la rue principale (environ 2 km).
- Rénovation et amélioration énergétique et thermique du patrimoine communal : suite à un audit énergétique en 2009 sur 20 bâtiments, l'isolation des toitures, des murs et des combles a été refaite sur la moitié des bâtiments, la menuiserie sur 15 bâtiments, le calorifugeage et la ventilation sur 12 bâtiments. 9 bâtiments ont été équipés d'éclairage basse consommation et d'autres bâtiments sont en cours.
- L'EcoPark, un parc d'activités Haute Qualité Environnementale : répondant aux normes HQE, le parc d'activités de 24 000 m² a été construit suivant un cahier des charges précis tant sur le bâti que sur la performance énergétique. Il est certifié Bâtiment Basse Consommation.

Action innovante de la collectivité

L'Ecospace, un parc d'activités écologique au sein d'un nouveau quartier : la ville aménage sur près de 20 hectares un nouveau quartier incluant un deuxième parc d'activités qui s'inscrit dans une démarche globale environnementale respectant la norme énergétique RT 2012. Il sera construit en 2015 avec les mêmes exigences que le premier et selon les principes de l'éco-construction, et intégrera une station de mobilité durable permettant de favoriser les déplacements doux (véhicules électriques).

Ville de Marquette-lez-Lille

NORD PAS DE CALAIS

NORD (59)

**4 KM AU NORD DE
LILLE**

10 104 HABITANTS

9,4 KM²

CONTACT
Jean DELEBARRE,
Maire



Stratégie énergétique de la ville

Elaboration de l'agenda 21 en 2011, définissant les grands axes de la politique de développement durable :

- favoriser une politique de l'habitat appuyée sur la Haute Qualité Environnementale,
- valoriser le parc existant,
- utiliser les ressources renouvelables et mieux maîtriser l'énergie,
- favoriser une mobilité durable.

Suite à la profonde mutation de l'industrie dans les années 1970, mise en oeuvre d'actions locales contribuant à un développement plus durable de la commune : reconversion de friches industrielles, projets de construction...



Actions en faveur de la transition énergétique

- Transformation d'un site industriel (anciennement Rhodia) en parc tertiaire RIVEO à 10 mn du centre ville de Lille : un projet de reconquête urbaine d'envergure, intégrant la requalification d'un site marqué par un long passé industriel, un parc paysagé ouvert sur la Deûle, et un parc d'activités certifié HQE, avec niveau de performance énergétique BBC.
- Création d'une tribune sur le nouveau complexe sportif du Touquet : valorisation de l'énergie solaire par l'implantation de capteurs thermiques eau chaude intégrés en toiture et de panneaux solaires thermiques pour le chauffage du clubhouse. Récupération de l'eau de pluie afin d'assurer 70% des besoins en eau pour les sanitaires, végétalisation de la toiture.
- Aménagement du parc de l'innovation, commencé en 2011 : parc logeant des enseignes innovantes et des entreprises dans des bâtiments respectueux de l'environnement.
- Construction d'une « maison de la famille », selon une démarche HQE : conception bioclimatique, bâtiment compact, menuiseries triples vitrages aluminium certifié PASSIV HAUS à rupteurs de ponts thermiques, isolation des soubassements, étanchéité à l'air maîtrisée.

Action innovante de la collectivité

Rénovation de la station d'épuration, contribuant à améliorer la qualité de l'eau tout en valorisant son énergie : démarche d'éco-conception ECOLIA 21 pour les phases de conception, réalisation et exploitation des installations, démarche HQE, traitement des boues avec production de biogaz valorisé sur la station en énergie thermique, électrique (cogénération), en combustion ou encore en biométhane pour les autobus.

Ville d'Arques

NORD PAS DE CALAIS

PAS DE CALAIS (62)

**SITUÉE ENTRE LILLE
ET CALAIS**

10 105 HABITANTS

22,41 KM²

CONTACT

**Caroline SAUDEMONT,
Maire**



Stratégie énergétique de la ville

- Mise en place de l'Agenda 21 en février 2006.
- À court terme à l'échelle du bâtiment : définition d'une politique d'économies d'énergie dans les bâtiments municipaux : renforcement de l'isolation, installation de détecteurs de présence, d'ampoules basse consommation, de panneaux solaires, rénovation des chaudières.
- À moyen terme à l'échelle des quartiers : rénovation de l'éclairage public, permettant une réduction de 25% des consommations.
- À long terme à l'échelle de la ville : déploiement d'un réseau de chaleur collectif biomasse.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Création d'un réseau de chaleur collectif biomasse en septembre 2013, destiné à être étendu à un nouveau quartier en centre ville. Grâce à cette mixité énergétique comprenant 79 % d'énergies renouvelables, diminution des émissions de certains gaz de près de 78 %.
- Déploiement d'un nouveau système de chauffage dans l'école Albert Camus en septembre 2013 pour remplacer le système électrique. Basé sur des pompes à chaleur air/air qui captent les calories à l'extérieur, le chauffage est désormais ajusté zone par zone, pièce par pièce, en fonction de l'exposition des classes. Le tout est centralisé et piloté par un panneau tactile. Réduction de consommation de l'ordre de 58%.
- Economies d'énergie dans les bâtiments municipaux : équipement de la plupart des établissements accueillant du public avec des détecteurs de présence et des fluos compacts ou LEDS. Installation de panneaux solaires dans la salle multisports pour la production d'eau chaude.
- Sensibilisation des agents et usagers : articles dans les publications municipales, site Internet, organisation de manifestations.

Action innovante de la collectivité

Construction d'un complexe gymnique de 6000 m² énergétiquement autonome en octobre 2010 : inscrit dans une démarche Très Haute Performance Énergétique, isolation de très haute qualité, éclairage économique, cellules photoélectriques, détecteurs de présence, chauffage à pompes à chaleur air/eau, déploiement de 1 200 m² de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité. Réduction des émissions de CO₂ de 98 tonnes par an.

Ville d'Aubenas

RHÔNE-ALPES

ARDÈCHE

**PÔLE URBAIN
DE L'ARDÈCHE
MÉRIDIONALE**

12 485 HABITANTS

14,3 KM²

CONTACT
Jean-Pierre
CONSTANT, Maire



Stratégie énergétique de la ville

- Engagement dans un plan de réhabilitation des bâtiments les plus énergivores suite au diagnostic de l'efficacité énergétique de la ville.
- Conception des bâtiments neufs sous le respect de la réglementation thermique 2012 et connexion au réseau de chaleur bois énergie en fonction de la faisabilité technique.
- Animation du développement du réseau de chaleur bois-énergie.
- Mise en place d'un digesteur biomasse pour accroître l'indépendance énergétique.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Développement du réseau de chaleur bois énergie, fonctionnel depuis 4 ans : l'énergie livrée est couverte à 89% par de la biomasse en 2013. Un deuxième réseau de chaleur est en cours de réalisation et connectera lycée, collège, piscine intercommunale et 2 salles de sports communales (projet subventionné par l'ADEME).
- Développement des circuits courts à la cuisine centrale avec 55% des produits issus de l'Agriculture Biologique depuis 2009 pour 6 cantines desservies. Cette démarche partenariale permet de pérenniser les exploitations agricoles locales (70% des produits bio en 2013 sont locaux). L'abattoir municipal est aussi à disposition des petits abatteurs producteurs éleveurs afin de réduire les trajets routiers, consolider toute une filière économique, maintenir l'emploi et les exploitations et permettre au consommateur une traçabilité facile et claire. Les coûts de transport sont donc plus limités.
- Développement de l'Agenda 21 local avec différents volets : action zéro pesticide, programme de recherche de fuites d'eau, éclairage public et bâtiments – LED...

Action innovante de la collectivité

Création et développement d'un système de transport urbain avec la tarification la plus basse de France : diversification de l'offre de mobilité grâce à la mise à disposition de Vélos à Assistance Electrique dont le coût de location ne dépasse pas 1 euro par jour et mise en place d'actions d'animation sur la mobilité.

Ville de Saint-Leu-La-Forêt

ILE DE FRANCE

VAL D'OISE (95)

20 KM AU NORD DE
PARIS

14 833 HABITANTS

5,24 KM²

CONTACT

Sébastien MEURANT,
Maire



Stratégie énergétique de la ville

Saint-Leu-la-Forêt déploie son énergie pour devenir une collectivité écoresponsable :

- mise en place d'actions d'économies d'énergie et de réduction de l'empreinte carbone depuis 6 ans,
- à présent, volonté de formaliser les actions de développement durable dans une planification adaptée à son territoire :
 - charte déterminant les engagements en faveur du développement durable,
 - prise en compte du Plan Climat Energie Territoire mis en place à l'échelle de l'intercommunalité.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Remplacement des lampes fluorescentes par de l'éclairage au LED : rénovation des éclairages couplée avec l'installation de détecteurs de présence dans certains équipements les plus grands consommateurs en énergie (une salle de réception + 2 gymnases à ce jour). Plan d'éclairage de la piscine municipale prévu avec un potentiel d'économie d'énergie de 65 %.
- Engagement d'un programme de rénovation de l'éclairage public en 2012, sur des voies où le matériel était le plus ancien, afin de supprimer la pollution lumineuse de réaliser des économies d'énergie. Économie estimée sur une base de fonctionnement d'environ de 4300h/an à 26 793 Kw/an.
- Programme de remplacement de chaudières de 2010 à 2019 : à l'occasion du renouvellement du contrat de chauffage des bâtiments publics en 2009, planification de renouvellement de chaudières pluriannuelle. Investissement important de la commune dont le retour est immédiat.
- Renouvellement du parc automobile avec des véhicules plus propres : mise en place d'une politique de mutualisation des véhicules en élargissant le pool des véhicules qui en 2008 se composait d'une citadine, et qui en 2014 compte 7 véhicules dont un électrique.

CATÉGORIE
INFÉRIEURE À 20 000 HABITANTS

Action innovante de la collectivité

Location d'un véhicule électrique : En février 2014, la flotte intègre son tout 1^{er} véhicule électrique : une Renault Zoé en LLD de 60 mois, dont l'utilisation est mutualisée. Le silence et la non-émission de gaz d'échappement sont des atouts indéniables pour le conducteur mais aussi pour les piétons et cyclistes. Cette solution conduit à une économie de carburant tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Ville de Yutz

RÉGION : LORRAINE

**DÉPARTEMENT :
MOSELLE**

16 195 HABITANTS

14 KM²

CONTACT

**Philippe SLENDZAK,
Maire**



Stratégie énergétique de la ville

- Depuis 2008, la Ville de Yutz s'implique dans une politique volontariste qui met en avant le développement durable avec une priorité pour les économies d'énergie.
- Mise en place d'une politique développement durable sur les 4 prochaines années grâce à la labellisation Cit'ergie.





Ville de Yutz

CATÉGORIE
INFÉRIEURE À 20 000 HABITANTS

Actions en faveur de la transition énergétique

Implication importante des citoyens du territoire :

- création d'un comité Eco-responsable, en 2008, au sein du personnel de la ville (230 employés) à des fins de sensibilisation,
- création du comité Eco-citoyen, en 2012, au sein des associations Yussoises (au nombre de 160) à des fins de sensibilisation sur le volet environnemental et mise en oeuvre d'une charte éco-citoyenne,
- création d'un comité développement durable, en 2008, qui regroupe des personnes de la société civile pour mener des réflexions à long terme.
- labellisation Cit'ergie : labellisation Européenne proposée par l'ADEME à la ville de Yutz suite à l'audit de leurs initiatives en matière de développement durable.

Action innovante de la collectivité

A l'échelle du territoire de la ville de Yutz, mise en oeuvre d'une chaufferie biomasse et de son réseau de chaleur, qui desservent deux grands quartiers de la ville et des bâtiments communaux, logements sociaux et locaux tertiaires (bureaux, commerces).
Le taux d'énergies renouvelables du réseau de chaleur est très élevé : chaleur produite à 83% par le bois.

Ville de Nogent-sur-Oise

PICARDIE

OISE (60)

**4ÈME COMMUNE DE
L'OISE**

19 319 HABITANTS

7,4 KM²

CONTACT

**Jean-François
DARDENNE,
Maire**



Stratégie énergétique de la ville

- Assurer l'accès à un chauffage moins cher pour tous les habitants comme pour la Collectivité.
- Préparer l'avenir en travaillant sur la consommation et la déperdition d'énergie.
- Mettre en avant les principes de l'économie sociale et solidaire comme du développement durable.

A travers ces axes retranscrits en actes, la commune se doit d'avoir un regard social, économique, écologique, à court comme à plus long terme, avec en fil rouge l'accès aux services à tous les nogentais.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Programme de renouvellement urbain destiné à améliorer les conditions de vie du quartier des Rochers en situation de crise, selon 4 axes : requalifier, sauvegarder, revaloriser et désenclaver. Travail avec le bailleur social qui compte le plus d'abonnés au chauffage urbain pour permettre la réduction des coûts pour les habitants.
- Un nouveau réseau de chauffage urbain opérationnel depuis fin 2013, pour respecter l'environnement et réduire la facture énergétique des nogentais. Raccordement de la chaufferie existante au Centre de Valorisation Énergétique de Villers-Saint-Paul. Fourniture d'énergie renouvelable alimentant le réseau à 87%, concernant environ 8 000 Nogentais.
- Construction d'une nouvelle crèche et d'un restaurant scolaire : lieu de rencontres pour les enfants en crèche familiale et multi-accueil, bâtiment en bois répondant aux normes HQE, approvisionnement local en bois.
- Développement des voies douces et pistes cyclables comme alternative à la voiture : travaux via un chantier d'insertion qui agit également sur l'accessibilité des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite.

Action innovante de la collectivité

Réhabilitation de l'ancien hôtel Sarcus inoccupé depuis 2003, avec une attention particulière portée sur l'économie sociale et solidaire et l'insertion par l'activité économique, via le Centre d'Affaires et d'Innovation Sociale du Sarcus . Première installation d'un traiteur en insertion, dit « locavore », fonctionnant avec des circuits courts et privilégiant les produits de saison. Ouverture complète prévue en septembre 2014.

Ville de Montceau-les-Mines

BOURGOGNE

SAÔNE-ET-LOIRE

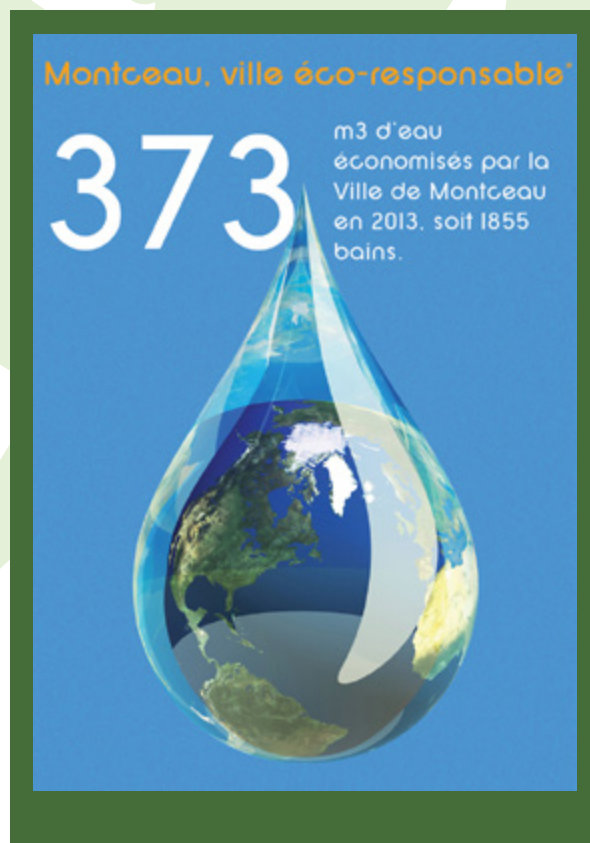
CAPITALE
COMMERCIALE DU
DÉPARTEMENT

19 500 HABITANTS

16,6 KM²

CONTACT

Didier MATHUS, Maire



Stratégie énergétique de la ville

- La ville de Montceau les Mines a choisi de se lancer dans plusieurs actions pérennes pour maîtriser ses énergies, réduire sa consommation énergétique et assurer son engagement vers la transition énergétique.
- Par ces nombreuses actions, elle souhaite sensibiliser et influencer sur les comportements des agents, des enfants et des usagers.
- Sa politique de réhabilitation des anciens parcs miniers en espaces verts mais aussi les animations en faveur de développement durable montrent l'engagement de la ville dans une politique énergétique dynamique et innovante. Ces grands espaces verts recouvrent 15% de la ville soit 280 ha.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Travaux sur l'éclairage public : remplacement du parc d'éclairage public par des horloges astronomiques qui permettent l'allumage et l'extinction selon les heures de lever et de coucher du soleil, gestion de la puissance grâce à des modules d'abaissement et réduction de puissance.
- Mise en place d'une flotte de véhicules propres : 40 véhicules dédiés aux déplacements des équipes d'entretien d'espaces publics, des bâtiments, des stades ont été mis en place. La police municipale est aussi dotée de 2 vélos électriques pour ses rondes et l'appariteur dispose d'un véhicule électrique. Ces véhicules sont tous marqués du slogan « Je suis branché 100% électrique ».
- Programme « zéro machine, zéro pesticide » : implantation de brebis solognantes dans certains espaces verts pour supprimer les mauvaises herbes, désherbage alternatif, paillage (mélange naturel appliqué au sol pour repousser les insectes) et installation de nichoirs à mésanges (pour lutter contre les chenilles processionnaires).
- Rénovation complète du réseau de chaleur et du mode de production de la chaleur et de l'eau chaude sanitaire en passant de la vapeur à de l'eau chaude basse pression produite à partir de biomasse, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public.

Action innovante de la collectivité

Lancement d'un challenge économies d'énergie : challenge de 12 mois lancé dans le cadre de la semaine du Développement Durable afin de sensibiliser l'ensemble des agents aux économies d'énergie. Des équipes et des bâtiments tests servent de référence pour compter les points. Les agents doivent donc promouvoir leurs actions pour que leur équipes gagnent et les actions de sensibilisation se multiplient.

Ville de Saint-Louis

ALSACE

HAUT-RHIN

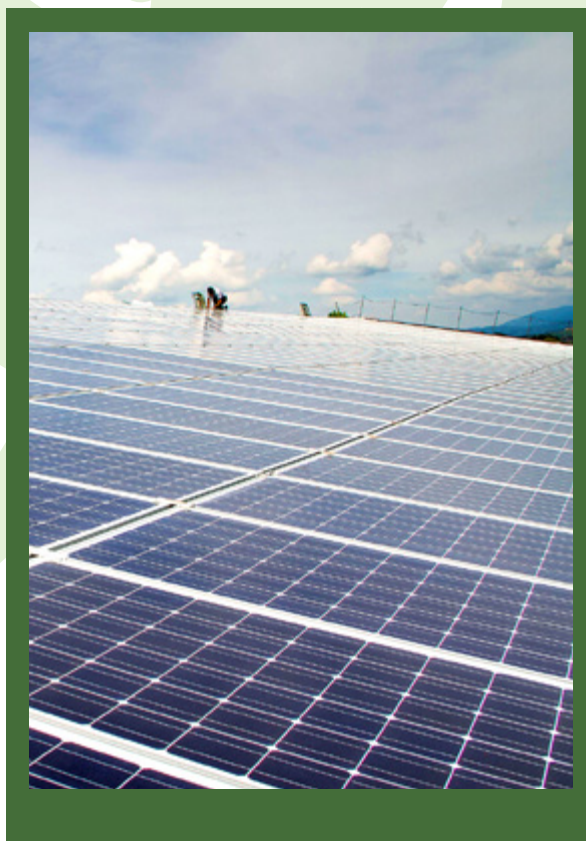
BASSIN
ÉCONOMIQUE

20 676 HABITANTS

16,8 KM²

CONTACT

Jean-Marie ZOELLE,
Maire



Stratégie énergétique de la ville

- Mise en place d'un Agenda 21 local en 2012. Politique globale dont l'objectif est de mettre en oeuvre le développement durable à l'échelle du territoire.
- Il concilie environnement, économie et volet social et se décline en 6 axes : améliorer l'environnement, équilibrer le cadre de vie, enrichir la qualité de vie, renforcer le bien être de tous, dynamiser l'économie du territoire et rendre exemplaire la collectivité.
- La ville porte ce projet avec l'ensemble des parties prenantes : élus et personnels, habitants, associations et entreprises.
- La ville détient 50 hectares d'espaces verts et arborés et investit de façon importante pour atteindre ses objectifs.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Installations photovoltaïques : équipement de 9 bâtiments communaux, affichages extérieurs indiquant en temps réel la quantité d'énergie produite.
- Première ville à se doter d'un système d'économies d'énergie sur l'ensemble du réseau d'éclairage : à l'aide d'un boîtier qui abaisse la tension à la source et permet de réduire de plus de 20% la consommation dans les quartiers sans que l'abaissement soit détectable. Le système permet en 24 mois de réaliser une économie de 68 tonnes d'émission de CO₂ par an et de réduire considérablement les dépenses.
- Politique de gestion différenciée des espaces verts : adaptation des modalités d'entretien selon la nature des espaces pour respecter l'environnement. Cette politique s'engage à travers le programme trame verte de la région Alsace et à travers la trame nature transfrontalière. Le but est de créer un maillage régulier en reliant les milieux naturels entre eux (haies, bandes enherbées, ensemble de vergers...) sur l'ensemble de la région.
- Plan de mobilité : la ville soutient les déplacements doux pour limiter les trajets en voiture et accompagne son programme par un forum mobilité une fois par an.

CATÉGORIE
ENTRE 20 000 ET 100 000 HABITANTS

Action innovante de la collectivité

Mise en service d'une chaufferie urbaine depuis juillet 2013 : elle combine la cogénération à des systèmes innovants de manutention biomasse et de condensation des fumées. La chaufferie urbaine a permis de créer de l'emploi en privilégiant les acteurs locaux et de réduire la facture de chaleur des usagers de 30%. Elle alimente en eau chaude sanitaire l'équivalent de 3 000 logements et produit 93% des besoins thermiques de la ville.

Ville de Villiers-le-Bel

ILE DE FRANCE

VAL D'OISE (95)

16 KM AU NORD DE
PARIS

27 428 HABITANTS

7,32 KM²

CONTACT

Jean-Louis MARSAC,
Maire



Stratégie énergétique de la ville

Lancement d'un grand programme de développement durable avec engagement de l'Agenda 21 :

- lutte contre la précarité énergétique,
- géothermie : extension du réseau de chaleur en 2010 alimentant à ce jour 6 175 logements avec projet d'extension à d'autres bâtiments,
- achat de véhicules électriques,
- campagne de modernisation de l'éclairage public débutée en 2012,
- contrat de chauffage avec clause d'intéressement aux économies,
- politique environnementale sur la conception et la réalisation des équipements municipaux,
- amélioration de l'offre de transports en commun.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Service Habitat-Logement : rénovation de logements insalubres pilotée par une association « Les Compagnons Bâtisseurs » et un dispositif d'acteurs institutionnels qui mettent l'habitant au coeur de la réhabilitation de son logement et prennent en compte la précarité énergétique.
- Signature de conventions avec l'ANRU portant sur la rénovation de plusieurs quartiers depuis 2006, intégrant l'isolation extérieure des bâtiments.
- Mise en place par le CCAS d'un accompagnement personnalisé à travers le Fond de Solidarité Logement, les Tarifs Sociaux de Solidarité, les Chèques d'Accompagnement Personnalisé pour l'eau. À partir de septembre 2014, mise en place d'Ateliers Précarité Énergétique pour sensibiliser les ménages.
- Extension du réseau de chaleur géothermique permettant de s'affranchir des hausses des énergies fossiles et de lutter contre la précarité énergétique en proposant un tarif stable. Étude en cours pour coupler la géothermie avec le réseau de chaleur du SIGIDURS par incinération des ordures ménagères alimentant près de 14 000 logements sur Sarcelles, afin de supprimer la cogénération au gaz et d'alimenter d'autres bâtiments collectifs sur la partie Est de Villiers-le-Bel.

CATÉGORIE
ENTRE 20 000 ET 100 000 HABITANTS

Action innovante de la collectivité

Construction de l'école Louis Juvet : bâtiment conçu en 2008 avec une ossature bois, isolé dans le respect de la norme RT2005 avec une performance énergétique théorique de -56 % soit l'équivalent du label BBC. Résultat permis par une conception architecturale et technique intégrée, avec des dispositifs rendant la nouvelle école très peu énergivore, tout en prenant en compte le confort intérieur et extérieur.

Ville de Saumur

PAYS DE LOIRE

MAINE ET LOIRE (49)

**SOUS-PRÉFECTURE
DU DÉPARTEMENT**

28 070 HABITANTS

66,35 KM²

CONTACT

**Jean-Michel
MARCHAND,
Maire**



Stratégie énergétique de la ville

- La Ville de Saumur inscrit ses actions dans le cadre d'un Agenda 21, « Territoires 2020 » et d'un Plan Climat Energie Territorial 2013-2018 adopté le 26 septembre 2013.
- Elle construit une stratégie énergétique de la ville pour adresser les différents acteurs de son territoire (volet entreprises, habitants...).



Actions en faveur de la transition énergétique

- Volet ENTREPRISES : sensibilisation, développement des transports ferrés, éco-mobilité, professionnalisation des filières locales du bâtiment, développement des plans de déplacement.
- Volet TRANSPORTS : amélioration des transports collectifs, inter-modalité, mobilité durable pour le tourisme, développement des transports doux.
- Volet RESSOURCES et ENERGIE : développement des énergies renouvelables, valorisation du gisement local bois-énergie, méthanisation ;
 - actions énergies renouvelables : conversion bois du réseau de chauffage urbain,
 - initiative pionnière d'extinction de l'éclairage public entre 1h et 6h.
- Volet BÂTI autour de la performance énergétique des bâtiments, intégrant la mise en oeuvre de travaux de rénovation énergétique (plus difficiles dans un cadre architectural à forte identité historique) : installation de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques sur les toits du prestigieux Cadre Noir de Saumur.

Action innovante de la collectivité

Eco-citoyenneté énergétique par la ville et le CCAS : mise en oeuvre d'une démarche novatrice de lutte contre la précarité énergétique, pour véritablement identifier les « précaires silencieux » avec la méthode Iriscore territoire . Mise en place d'éco-médiateurs pour assurer l'accompagnement individualisé des ménages concernés.

Ville de Bourg-en-Bresse

RHÔNE ALPES

AIN (01)

**CHEF-LIEU DU
DÉPARTEMENT**

39 882 HABITANTS

23,86 KM²

CONTACT

**Jean-François DEBAT,
Maire**



Stratégie énergétique de la ville

Cinq axes liés à l'agenda 21 :

- connaître pour agir : plan d'action suite au diagnostic du territoire, PCET communautaire,
- faire de la lutte contre le changement climatique une réalité au quotidien : vaste programme 2014-2020 de rénovation énergétique pour atteindre la norme « Effinergie Rénovation »,
- développer les énergies renouvelables : chaufferie bois et réseau de chaleur. Panneaux photovoltaïques sur un nouveau complexe socioculturel,
- inscrire les principes du développement durable dans tous les projets d'aménagement,
- être exemplaire pour inciter la population à emboîter le pas : « Défi Familles à énergie positive ».



Actions en faveur de la transition énergétique

- Réhabilitation du pôle petite enfance au niveau « BBC Rénovation 2009 », inauguré en septembre 2012 : rénovation conduisant à une nette amélioration des performances énergétiques du bâtiment (objectif de réduction de 70% des consommations d'énergie).
- Actions pour assurer la continuité et la sécurité cyclable : aménagement de 40 km de voirie pour les vélos entre 2009 et 2013, portant à 64 km les aménagements cyclables (bandes, pistes, double sens, etc.) sur un total de 190 km de voirie.
- Élaboration et mise en oeuvre d'un Plan d'Administration Eco-responsable (PAE) : réduction des consommations de papier par la Ville de 20% depuis 2009.
- Subvention des investissements des particuliers pour des économies d'énergies et des énergies renouvelables « Paquet Énergie », pour les revenus supérieurs aux plafonds de l'ANAH mais inférieurs à deux SMIC pour un couple sans enfant : objectif de 20 dossiers par an atteint avec 54 dossiers acceptés en 2011 et 24 en 2012.

Action innovante de la collectivité

Création de la SPL Efficacité énergétique OSER, une première en France, dotée d'un ensemble de compétences (techniques, juridiques, financières) et capable d'apporter une réponse globale (conception, réalisation, exploitation) tout en préservant la capacité décisionnaire de la collectivité. Participation active de la ville pour monter cette structure qui permet d'obtenir vite des résultats significatifs en matière d'économies d'énergie sur les bâtiments.

Ville de Castres

MIDI-PYRÉNÉES

TARN (81)

**VILLE NATALE DE
JEAN JAURÈS**

44 000 HABITANTS

98 KM²

**CONTACT
Pascal BUGIS,
Maire**



Stratégie énergétique de la ville

Création d'un plan de maîtrise des dépenses d'énergie en 2010 :

- suivi et maîtrise des consommations d'énergie,
- mise en place de plans d'actions de sensibilisation spécifiques par secteur d'activité,
- maîtrise des dépenses d'énergie dans les locaux mis à disposition,
- identification et résorption des « points noirs » techniques avec travaux de performance énergétique,
- intégration des notions d'efficacité énergétique et de coût global du bâtiment dès le début des projets de construction.

Actions s'inscrivant dans le Plan Climat Energie Territorial de la communauté d'agglomération Castres-Mazamet adopté en 2013.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Actions de sensibilisation des usagers dans les gymnases et COSEC : réunions, présence de 2 agents sur le terrain, supports de communication, ... d'où une diminution de 27% des consommations de gaz (données exprimées en kWh/DJU) et 13% pour l'électricité entre 2010 et 2013.
- Actions de sensibilisation dans les bâtiments scolaires : résultats également positifs avec - 11% pour les consommations de gaz et - 9% pour l'électricité entre 2010 et 2013.
- Programme de performance énergétique conduisant à une maîtrise des dépenses : instauration d'un budget spécifique pour les travaux de performance énergétique sur les bâtiments communaux, atteignant 300 000 € en 2013.
- Développement des énergies renouvelables : installation de panneaux photovoltaïques pour la production d'eau chaude sur divers bâtiments municipaux dont la piscine, géothermie pour une école, construction d'une chaufferie bois, acquisition d'une voiture électrique pour la Ville.

Action innovante de la collectivité

Construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur en 2009 alimentant l'hôpital intercommunal, une zone d'activité économique et l'ensemble d'un quartier. Cette opération était la plus importante en tant que réseau de chaleur biomasse en région Midi Pyrénées. Elle permet d'éviter le rejet de 3900 t CO₂/an dans l'atmosphère, soit l'équivalent de 2300 voitures. Le réseau de chaleur représente plus de 11% des consommations utilisées pour le chauffage des bâtiments communaux. Une réflexion est en cours pour la construction d'une seconde chaufferie bois.

Ville de Cagnes-sur-Mer

PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

ALPES-MARITIMES
(06)

STATION
TOURISTIQUE ET
BALNÉAIRE

47 125 HABITANTS

18 KM²

CONTACT
Louis NEGRE, Maire



Stratégie énergétique de la ville

- La ville a été labellisée en 2013 Agenda 21 local avec un programme de 50 actions pluriannuelles et en cohérence avec l'Agenda 21 de la Métropole Nice Côte d'Azur.
- Mise en place d'un programme spécifique pour le volet énergie dans l'objectif de lutter contre le réchauffement climatique.
- Elue 3 fois pour la région PACA « commune lauréate » du programme A.G.I.R pour l'énergie avec son programme incluant 13 objectifs et 52 actions.
- Dès 2009, la Ville a mis en place un « Groupe Energie » et une « Cellule Energie » permettant de décider des projets et d'assurer leur suivi.





Ville de Cagnes-sur-Mer

Actions en faveur de la transition énergétique

- Concertation de la population permanente grâce à des réunions de quartiers sur l'avenir de la ville. La ville subventionne les associations caritatives dans leurs missions de solidarité. En 2013, 5 000 euros ont été destinés aux aides communales.
- Partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur pour mettre en place un Espace Info Energie et ainsi guider les citoyens dans leurs projets concernant les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Aide à la constitution de dossiers de demandes de subvention ou de prêts sociaux pour la population en situation de précarité énergétique.
- Le Centre Communal d'Action Sociale est aussi très dynamique en mettant en place des aides financières, des actions ponctuelles ou durables de soutien à la population mais aussi d'information autour de la problématique de la précarité énergétique. La participation des travailleurs sociaux à des conférences ou des journées d'information permet d'assurer la sensibilisation.
- Information et sensibilisation aux éco-gestes avec distribution de 240 kits Ecology Box et permettant d'économiser chaque année 250€, 47 m³ d'eau, 620 kWh, 54 KG de rejet de CO₂ par kit. 8 demi-journées ont été assurées par l'association Azzura lights.

CATÉGORIE
ENTRE 20 000 ET 100 000 HABITANTS

Action innovante de la collectivité

Le projet « Energie Durable pour Tous » lancé par l'association Azzura lights comprend une formation, une sensibilisation et une évaluation quantitative. Il est adapté à différents publics et a permis d'installer 500 Ecology Box dans la ville avec le soutien des bailleurs sociaux.

Ville de Grasse

**PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

**ALPES-MARITIMES
(06)**

**SOUS-PRÉFECTURE
DU DÉPARTEMENT**

51 631 HABITANTS

44,4 KM²

**CONTACT
Jérôme VIAUD, Maire**



Stratégie énergétique de la ville

- Mise en place depuis 2010 d'un Agenda 21.
- Programme de maîtrise de l'énergie sur le territoire à travers un Plan Climat Energie Territorial.
- En 2010, création de la « Cellule Energie » pour aider à réduire les consommations d'énergie de la ville.
- De nombreux objectifs sont fixés par la ville dans la maîtrise des consommations d'énergie, la réduction de la facture énergétique, la limitation des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux évolutions du climat.
- Le Plan Climat Energie Territorial a été initié en collaboration avec 4 autres collectivités.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Mise en place d'un Plan Climat Energie Territorial (avec Antibes, Cannes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis) pour maîtriser les consommations d'énergie.
- Création d'une « Cellule Energie » et pérennisation du poste Econome de flux de la ville créé en 2010. La mission est pilotée en partenariat avec le service Energie de la Communauté d'Agglomération et prévoit le suivi et l'optimisation des consommations énergétiques du patrimoine, ainsi que le suivi des économies d'énergie du CPE et du PPP de la ville.
- Contrat de Partenariat Public Privé pour la rénovation, la gestion et l'exploitation du patrimoine d'éclairage public de la ville (rénovation de luminaires, armoires d'alimentation, foyers lumineux et optimisation des programmes d'éclairage pour une réduction de 2379 Tq CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre sur la durée du contrat.
- Mise en place d'une charte Eco Watt et Voltalis : alertes et communications lors des périodes sensibles de surconsommations. Equipement sur 10 bâtiments de la technologie Voltalis pour participer à l'effort de régulation des demandes d'électricité en période de pointe.

CATÉGORIE
ENTRE 20 000 ET 100 000 HABITANTS

Action innovante de la collectivité

Mise en place du premier Contrat de Performance Energétique de la région PACA sur le patrimoine de la ville : 72 chaufferies concernées, conception et réalisation de travaux permettant d'effectuer des économies d'énergie et de développer les énergies renouvelables. Réduction des consommations de 25,9% et diminution des émissions de GES de 26,5% suite aux investissements effectués les 2 premières années.

Ville de Saint-Quentin

PICARDIE

AISNE (02)

60 000 HABITANTS

22,6 KM²

CONTACT

**Xavier BERTRAND,
Maire**



Stratégie énergétique de la ville

La ville a fait le choix du numérique comme moteur de développement du territoire.

- Développement de la robonumerique (avec notamment la start up Créatis).
- Saint-Quentin est une des rares villes françaises labellisées «pôle d'excellence numérique».

Concernant la transition énergétique, les priorités de la collectivité sont l'optimisation des modes de construction, d'entretien et d'exploitation de son patrimoine.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Utilisation d'énergie biomasse sur le réseau de chaleur avec une finalité de maîtrise des coûts à long terme et évolution technologique du réseau : rénovation et passage en basse température du réseau : réseau à plus de 68% de chaleur verte. Au total, ce sont près de 15 emplois créés (directs et indirects).
- Démarche « état de santé énergétique des bâtiments » : 90 bâtiments (sportifs, scolaires, administratifs, culturels, associatifs) ont fait l'objet de ce diagnostic. Mise en place d'une stratégie de rénovation du patrimoine avec un programme pluri-annuel.
- Eclairage public : Le réseau d'éclairage assure l'alimentation de 157 mobiliers urbains. Interruption des mobiliers au-delà des exigences réglementaires pour les enseignes commerciales (22 h à 6 h au lieu de 1h à 6h sur les mobiliers les plus énergivores). En complément, programme de réduction des puissances des 8000 luminaires de la ville.
- Mise en place d'une base nautique HQE avec pompes à chaleur qui utilisent notamment une boucle circulante en géothermie.

CATÉGORIE
ENTRE 20 000 ET 100 000 HABITANTS

Actions innovantes de la collectivité

- Evolution technologique du réseau de chaleur : passage en basse température pour optimiser les consommations énergétiques et la performance globale du réseau biomasse.
- Infrastructure communale HQE (base nautique) avec technologies récupératrices d'énergie et géothermie.

Ville de Metz

LORRAINE

MOSELLE (57)

**120 000 HABITANTS,
AIRE URBAINE**

400 000 HABITANTS

42 KM²

CONTACT

**Dominique GROS,
Maire**



Stratégie énergétique de la ville

- La stratégie de la ville de Metz repose historiquement sur la valorisation de toutes ses ressources énergétiques locales.
- Elle s'est engagée à aller au-delà de l'objectif fixé par la Commission européenne de réduire de 20% les émissions de CO₂ d'ici 2020, et met en oeuvre des actions sur les 3 piliers de la transition énergétique :
 - la production d'énergies renouvelables décentralisées,
 - l'efficacité énergétique,
 - la sensibilisation des habitants à la sobriété énergétique.
- En 2008, la Ville a signé la Convention Européenne des Maires pour l'énergie durable.





Ville de Metz

CATÉGORIE

SUPÉRIEURE À 100 000 HABITANTS

Actions en faveur de la transition énergétique

- Mise en oeuvre de solutions de production d'énergies renouvelables décentralisées : construction et exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque, de deux parcs éoliens et de trois barrages hydroélectriques sur la Moselle, interconnexion de réseaux de chaleur et mise en service d'une centrale de cogénération biomasse pour un réseau de chaleur à fort taux d'énergies renouvelables (70%).
- Mise en oeuvre d'un programme de rénovation énergétique du patrimoine communal de 350 bâtiments (gymnases, écoles, piscines, éclairage public) permettant de réduire la consommation d'énergie de la ville.
- Mise en oeuvre d'actions de sensibilisation des citoyens : création d'une agence locale de l'énergie et du climat pour sensibiliser et conseiller les Messins dans le domaine de l'efficacité énergétique et la lutte contre la précarité énergétique.

Action innovante de la collectivité

- Création d'Energreen Production : transformation de la régie municipale d'électricité en un groupe industriel en pointe dans le domaine de l'énergie et des services. Au total, entre 2011 et 2014, le groupe énergie de la ville de Metz, aura investi 132 millions d'euros dans la production d'énergies renouvelables.
- Mise en place d'un Contrat de Performance Energétique sur les 4 piscines de la ville avec un objectif de 30% de performance énergétique. Innovation technologique : « solar wall », mur solaire d'une superficie de 132 m² (première pour une piscine en France).

Ville de Limoges

LIMOUSIN

HAUTE-VIENNE (87)

**PRÉFECTURE DU
DÉPARTEMENT**

141 000 HABITANTS

78 KM²

CONTACT

Emile-Roger

LOMBERTIE, Maire



Stratégie énergétique de la ville

- Mise en place et réalisation d'un Agenda 21.
- La ville de Limoges s'est dotée d'une centrale de cogénération de chaleur et d'électricité biomasse.
- Politique interne intégrant une démarche de certification pour limiter l'impact de ses activités sur l'environnement.
- Politique dédiée à l'amélioration énergétique de l'habitat communal (Guichet Habitat Energie) comprenant des réunions d'information et de sensibilisation aux écogestes au bureau pour une économie moyenne de 31% sur les consommations liées à la bureautique.
- Objectif Facteur 4 du Grenelle avec un budget dédié pour les atteindre.





Ville de Limoges

Actions en faveur de la transition énergétique

- Mise en place du Guichet Habitat Energie en 2011 pour aider les administrés à obtenir les réponses à leurs interrogations en termes d'Habitat (indigne, insalubre) et d'énergie. Il traite environ 400 dossiers par trimestre. Grâce aux actions de sensibilisation et aux communications, le gain énergétique moyen atteint 41% en 2013.
- Création d'un Espace Info Energie pour informer les citoyens des mesures prises et des orientations retenues en matière de politique énergétique locale, régionale et nationale. Il est également compétent pour donner des informations gratuites, neutres et indépendantes sur la maîtrise de l'énergie.
- Lutte contre l'habitat indigne avec la mise en place d'une Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale cofinancée par l'ANAH et la Ville de Limoges : ce programme prévoit la réhabilitation de 1100 logements sur 5 ans, l'accompagnement gratuit des propriétaires et des locataires et fait suite à un besoin détecté par une étude initiée par la Ville.
- Mise en place d'un plan d'action sur la précarité énergétique en partenariat avec des fournisseurs d'énergie : aides aux paiements directs de factures énergétiques, d'amélioration énergétique du logement et actions pédagogiques (tickets énergie, programme Habiter Mieux, Kit Energie, sensibilisation...).

CATÉGORIE
SUPÉRIEURE À 100 000 HABITANTS

Action innovante de la collectivité

Création d'un site internet pour le Guichet Habitat Energie afin que les administrés puissent trouver directement l'information sur l'habitat ou sur l'énergie avec les éco-gestes, les documents ou les aides mobilisables pour permettre de répondre à plus de demandes.

C.C du Lunévillois

LORRAINE

**MEURTHE-ET-
MOSELLE (54)**

15 COMMUNES

30 000 HABITANTS

175,4 KM²

CONTACT

**Laurent de GOUVION
SAINT CYR, Président**



Stratégie énergétique de la ville

- La ville s'est engagée dans une politique en faveur de l'environnement comportant plusieurs volets : différentes actions sont mises en place dans le cadre des compétences transport (navette électrique), propreté (sensibilisation et traitement des ordures ménagères), habitat (préservation et rénovation du patrimoine bâti) ou dans la réalisation de nouveaux projets comme le centre aquatique.
- Mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain pour le centre ancien de Lunéville afin de lutter contre la précarité énergétique.





C.C du Lunévillois

Actions en faveur de la transition énergétique

- Acquisition d'une navette électrique en remplacement d'une navette thermique : minibus de 22 places, dont une pour les personnes à mobilité réduite. Cette navette réalise plus de 30 000 km par an et permet un gain de 94% d'émission de CO₂.
- Mise en place d'un appartement pédagogique Eco Appart' en partenariat avec la CAF, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et l'OPH de Lunéville : il a pour but de sensibiliser les administrés en proposant des animations ludiques sur le thème des économies d'eau et d'électricité, du recyclage, de la gestion de leur budget...
- Préservation et rénovation du patrimoine bâti : mise en place d'un dispositif d'aide au ravalement de façade, Programme Local de l'Habitat et mise en place prochaine d'un Programme d'Intérêt Général pour lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et non décent, le maintien à domicile et la mise en accessibilité des logements. Le programme intègre la réalisation de thermographies aériennes et est complété par le programme national « Habiter Mieux » qui prévoit un abondement financier de la collectivité.
- Mise en compatibilité des documents d'urbanisme pour assurer une urbanisation de qualité et préserver les ressources naturelles : création d'une cellule d'accompagnement des communes dans leurs procédures de révision.

CATÉGORIE
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Action innovante de la collectivité

Conception d'un centre aquatique intégrant une chaufferie biomasse (100% bois) avec source d'eau issue d'un forage, étude et conception faites pour limiter les pertes de chaleur, partage de la chaufferie avec le centre culturel.

Montélimar Agglomération

RHÔNE-ALPES

DRÔME (26)

26 COMMUNES

61 000 HABITANTS

370 KM²

CONTACT

**Franck REYNIER,
Président**



Stratégie énergétique de la ville

- Engagement de projets sur les questions d'énergie : construction des bâtiments visant la qualité HQE en termes d'isolation, d'intégration d'énergies renouvelables, de volet pédagogique...
- La ville favorise les constructions avec des toitures végétalisées, des panneaux solaires et des éoliennes....
- Elle montre son exemplarité dans sa politique de mobilité par le renouvellement de son parc de véhicules avec des voitures électriques, le soutien au co-voiturage (création d'aires), les navettes gratuites, la mise à disposition de vélos et la participation au financement des pistes cyclables (ViaRhona).



Actions en faveur de la transition énergétique

- Réalisation d'un Bilan Carbone et mise en place d'un Plan Climat Energie Territorial :
 - Assainissement : mise en place d'un système de cogénération , de panneaux photovoltaïques et d'une éolienne sur le site d'épuration de Montélimar, permettant d'abaisser les émissions de gaz à effet de serre de 17 tonnes de CO₂ à horizon 2020,
 - Déchets : mise en place de points éco-tri,
 - Transports collectifs,
 - Bâtiments,
 - Sensibilisation du personnel aux économies d'énergie.
- Soutien financier pour l'achat de ballons d'eau chaude solaire et conseil gratuit pour l'amélioration de l'habitat, l'intégration des énergies renouvelables et les travaux d'économies d'énergie dans les habitations avec versement d'une prime d'aide à la solidarité énergétique.
- Economies d'énergie sur les bâtiments intercommunaux : pose de nouvelles fenêtres, isolation thermique, installation de variateurs de fréquence sur les moteurs des pompes de filtration du centre aquatique, audit de thermographie et télésuivi des compteurs, remplacement de chaudière par une chaudière à condensation...
- Pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments intercommunaux : 1749 panneaux ont été posés pour éviter 28 tonnes de CO₂ par an.

CATÉGORIE
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Action innovante de la collectivité

Création d'un Living Lab pour tester en conditions réelles et avec la participation des habitants et des entreprises, de nouveaux usages visant à l'économie, au stockage et à l'efficacité énergétique à l'échelle du territoire. Ce programme permet d'en mesurer les gains et ainsi d'en diffuser le modèle au niveau local, national et international dans de nombreux domaines.

Roannais Agglomération

RHÔNE-ALPES

LOIRE (42)

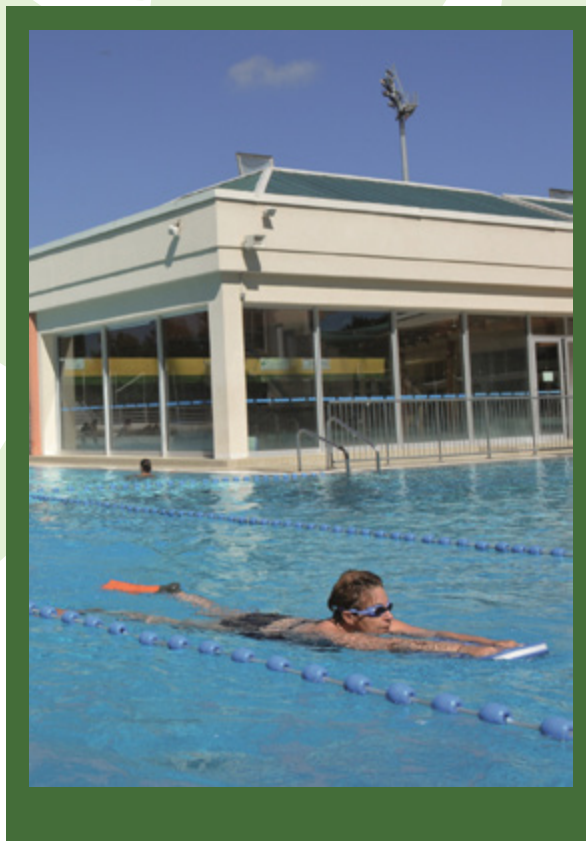
40 COMMUNES

101 405 HABITANTS

689 KM²

CONTACT

Bernard THIVEND,
Vice-Président



Stratégie énergétique de la ville

Une stratégie énergie-climat qui se décline en plusieurs phases :

- un plan d'actions à court terme avec la mise en place d'un PCET (développement économique, urbanisme, transports, patrimoine communautaire...),
- un plan d'action à moyen terme avec des Marchés Publics de Performance Énergétique sur 7 bâtiments et la réduction des émissions du territoire de près de 20 % dans le cadre du PCET,
- une stratégie à long terme en devenant un territoire TEPos (Territoire à Énergie Positive). Six enjeux majeurs : développement, solidarité, environnement, innovation, proximité et visibilité.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Amélioration de l'empreinte écologique et de la facture énergétique du patrimoine : Centre Technique d'Exploitation conçu selon une architecture bioclimatique, avec une orientation, une gestion technique centralisée et des matériaux écologiques assurant une qualité environnementale; Marché Public de Performance Energétique de 3 bâtiments tertiaires et BEPos (Bâtiment à Energie Positive) du centre de vol-à-voile roannais.
- Engagement sur la mobilité et les transports durables : schéma de déplacement urbain, plan vélo et piétonisation du centre-ville, Société de Transports de l'Agglomération Roannaise (STAR) avec réaménagement des lignes, utilisation d'agro-carburants pour les véhicules énergivores, soutien de la mobilité durable et établissement d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises auprès de partenaires privés.
- Actions en faveur d'un habitat plus écologique : Programme d'Intérêt Général visant la rénovation de près de 900 logements, création d'un guichet unique pour soutenir la rénovation énergétique, projet de Charte d'Aménagement Durable sur l'agglomération afin de soutenir les promoteurs dans les constructions neuves plus écologiques.
- Sensibilisation des populations : fête du climat grand public, petit déjeuner responsable, actions de médiation et d'accompagnement, mobilité alternative.

CATÉGORIE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Action innovante de la collectivité

Marché Public de Performance Energétique sur les bâtiments sportifs (patinoire, piscine, salle de sport, boulodrome) visant à réduire les dépenses énergétiques (-49% des consommations de KWh) et les émissions polluantes (-69% de GES), ainsi que les consommations d'eau (-42%). Les visites du chantier sont ouvertes au public pour favoriser la sensibilisation. Des technologies innovantes : récupération d'énergie fatale, boucle basse température...

Communauté Urbaine d'Arras

NORD PAS DE CALAIS

PAS DE CALAIS (62)

**39 COMMUNES
DONT ARRAS,
PRÉFECTURE**

101 879 HABITANTS

263 KM²

CONTACT

**Philippe RAPENEAU,
Président**



Stratégie énergétique de la ville

Engagement dans la lutte contre le changement climatique depuis 2010.

Afin de poursuivre la dynamique enclenchée en 2003 au travers de son agenda 21, participation au plan climat territorial volontaire à l'échelle du Pays d'Artois, puis zoom sur son patrimoine via son Plan Climat Energie Territorial. Thermographie aérienne de l'ensemble de son territoire et ouverture d'un Espace Info Energie à destination des habitants.

Implication dans la dynamique de troisième révolution industrielle impulsée par la Région Nord-Pas de Calais, concernant l'ensemble des acteurs du territoire pour une extrême sobriété en carbone.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Construction d'un bâtiment d'accueil « passif » au sein de la base nautique : exemple en termes de performance thermique en visant le Label BBC et en approchant de très près le Label PassivHaus, grâce à une architecture bioclimatique privilégiant les apports passifs (grandes baies au sud, petites ouvertures au nord) et à une excellente isolation thermique. Grande attention portée à la gestion des ponts thermiques et à l'étanchéité à l'air. Pompe à chaleur Eau / Eau sur la nappe d'accompagnement de la Scarpe permettant de couvrir les besoins en chauffage.
- Extension et optimisation du réseau de chauffage urbain avec la construction d'une chaufferie biomasse : cela permettra de chauffer d'ici 2016 l'équivalent de 7 000 logements avec une énergie renouvelable (soit une économie en rejet de CO₂ de 9 000 t/an).
- Services aux habitants en matière d'habitat responsable (nouveau Programme Local de l'Habitat 2014-2020) et de déplacements alternatifs (actions en faveur de la mobilité alternative à la voiture individuelle).
- Actions de sensibilisation au développement durable et responsable vers les enfants et le grand public, création de l'Espace Info Energie en 2010.

CATÉGORIE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Action innovante de la collectivité

ENERGIDO, des eaux usées pour chauffer un centre aquatique : mis en service fin 2012, le bâtiment d'Aquarena a été pensé avec une isolation renforcée. Courant 2014, Aquarena sera en grande partie chauffé grâce à la récupération de la chaleur des eaux usées stockées dans un bassin situé à proximité. Cette innovation pourrait permettre de couvrir sur l'année, 75% de la consommation de gaz de ce centre.

C.A Pays de Grasse

**PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR**

**ALPES MARITIMES
(06)**

**23 COMMUNES
DONT GRASSE**

102 203 HABITANTS

490 KM²

**CONTACT
Jérôme VIAUD,
Président**



Stratégie énergétique de la ville

- Juin 2006 : engagement en faveur du développement durable via la charte intercommunale pour l'environnement.
- 2007 : création d'un Plan Local Energie Environnement avec les premières actions visant à réduire les consommations d'énergie du territoire mais aussi les émissions de gaz à effet de serre.
- Aujourd'hui : lancement d'un ambitieux programme de maîtrise de l'énergie sur le territoire à travers le Plan Climat Energie Territorial (PCET) : maîtrise des consommations, réduction de la facture énergétique, limitation des émissions de GES et adaptation aux évolutions du climat.



Actions en faveur de la transition énergétique

- Plan Climat Energie Territorial en partenariat avec quatre autres collectivités (Antibes, Cannes, Grasse, Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis).
- Plan de Déplacement Administration : dans le cadre de l'élaboration de son Bilan Carbone® Patrimoine et Service, la CAPG a lancé son PDA visant à optimiser la gestion de la flotte de véhicules, permettre le développement des transports en commun, inciter le covoiturage et favoriser l'émergence des véhicules décarbonés.
- Création d'un Pôle Intermodal de Grasse permettant un report modal entre les voitures, le train et les transports en commun sur le territoire.
- Signature de la charte Eco-Watt afin de participer à l'effort en faveur de la sécurisation du réseau électrique de la région PACA.

CATÉGORIE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Action innovante de la collectivité

Le Contrat de Performance Energétique, une première en Région PACA : investissement de 580 000€ en travaux et sensibilisation des utilisateurs des bâtiments. Les travaux portent sur les installations de chauffage, mais également sur l'enveloppe des bâtiments. Ce Contrat de Performance Energétique sur 14 bâtiments de la CAPG permettra de réduire de 24,5% les consommations d'énergie et de 44 % les émissions de gaz à effet de serre.

Nice Métropole

**PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR**

**ALPES MARITIMES
(06)**

**550 000 HABITANTS
SUR 49 COMMUNES**

1 400 KM²

CONTACT
Christian ESTROSI,
Président



Stratégie énergétique de la ville

Métropole dans un contexte de péninsule électrique (l'Est de la région PACA ne produit que 10 % de l'électricité qu'elle consomme) : la maîtrise de la demande en énergie constitue un objectif essentiel pour ce territoire.

- Première collectivité à se lancer dans la démarche Cit'ergie (processus qualité du management de l'énergie dans les collectivités).
- La Métropole a adopté son Plan Climat Energie Territorial en 2013. Il fait le lien avec d'autres enjeux forts que sont la qualité de l'air et la santé.
- Signature de la Convention des Maires en 2010.





Nice Métropole

Actions en faveur de la transition énergétique

Mobilisation des acteurs du territoire autour des Smart Grids pour développer les nouveaux savoirs et technologies nécessaires à la mise en place d'un réseau électrique intelligent. Emergence locale de ces nouvelles compétences dans le domaine des « smart cities ».

Quatre actions principales :

- Réduction des consommations énergétiques des infrastructures (usine d'assainissement).
- Projet ECOFAMILIES, outil WEB ou comment encourager les comportements éco-responsables chez les familles.
- Micro-turbines sur le réseau d'eau potable : mettre à profit la gravité et le relief montagneux pour créer de l'énergie : une première en France.
- Optimisation de l'éclairage public : rénovation de l'éclairage public et extinction nocturne. Sécurisation de l'alimentation électrique : démarche EcoWatt Provence Azur qui a pour objectif d'inciter les acteurs du territoire à modérer leur consommation en électricité, aux périodes de pointe, entre 18h et 20h.

CATÉGORIE
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Action innovante de la collectivité

Projet ECOFAMILIES et Projet européen CITY OPT : développement de nouvelles technologies de contrôle et d'aide à la décision pour une gestion optimale de l'énergie des quartiers et des villes. Il s'inscrit dans une stratégie plus globale de l'Europe sur le développement des « smart cities », les villes intelligentes de demain.



la gazette
des communes • des départements • des régions

LE COURRIER
des maires et des élus locaux



COFELY
GDF SUEZ

